



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE RACINE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Racine, conformément à l'article 148 du Code municipal, la Municipalité modifie son calendrier des séances municipales pour le mois d'octobre en vue des élections municipales du 2 novembre 2025.

La séance du conseil du mois d'octobre prévue initialement, le lundi 6 octobre 2025, à 19 h, sera donc devancée au jeudi 2 octobre 2025.

Avis public

<u>Calendrier 2025</u> <u>Séances ordinaires du conseil de Racine</u>
13 janvier 2025 à 19 h
3 février 2025 à 19 h
3 mars 2025 à 19 h
7 avril 2025 à 19 h
5 mai 2025 à 19 h
2 juin 2025 à 19 h
7 juillet 2025 à 19 h
2 octobre 2025 à 19 h
10 novembre 2025 à 19 h
1 ^{er} décembre 2025 à 19 h
<u>Séance extraordinaire</u>
17 décembre 2025 à 19 h

DONNÉ à Racine le 8 avril 2025.

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Lyne Gaudreau, Directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 8 avril 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce huitième jour du mois d'avril deux mille vingt-cinq.



Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière